

*EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE*

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 7 juillet à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Vice-Présidente, en la salle de réunion de l'Agora à saint aubin de Blaye.

Date de convocation : 29 juin 2020

**Etaient Présents : Mmes DERVILLE- GOT – GUILLEN - LABARRIERE – MONSEIGNE-
QUENTIN.
M LABRIEUX**

**Absents représentés : Mme de ROFFIGNAC pouvoir à Mme GUILLEN, M. RENARD pouvoir à
Mme MONSEIGNE, M. Jean-Jacques CORSAN pouvoir à Mme Pascale GOT**

Secrétaire de séance : Mme GUILLEN

Délibération N°2020-02-34: Signature d'une convention cadre d'utilisation de la marque Cordouan et d'un contrat de cession des noms de domaine du site phare de Cordouan

Vu la démarche du SMIDDEST dans le cadre de la candidature UNESCO ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'autoriser Madame la Présidente à signer une convention avec l'Etat (DIRM-SA) pour l'utilisation de la marque déposée, dans le cadre des activités du SMIDDEST relatives à la gestion touristique et la promotion du phare ainsi que les actions dédiées de son plan de gestion ;

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat de cession du nom de domaine du site Phare de Cordouan à la faveur de l'Etat ;

Article 3. D'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat de prestation de service avec l'Agence And pour la refonte du site internet Phare de Cordouan pour un montant de 12 852 HT, 15 422,40 TTC. Ce budget est inscrit dans le Budget annexe Cordouan 2020, section investissement ;

Article 4. D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Saint-Aubin-de-Blaye, le 7 juillet 2020

La Présidente

Françoise de Roffignac

